

➤ [ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE 68](#)

(agrément de type A secours aux personnes, B, C, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS),
D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président de l'ADPC68 : M. Michel SPENLE (port : 06.81.85.69.84)

courriel : presidence@protectioncivile68.fr

4 rue Saint-Martin

68870 BARTENHEIM LA CHAUSSÉE

➤ [CROIX ROUGE FRANÇAISE](#)

(agrément de type A secours aux personnes, B, C, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS),
D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président de la délégation territoriale: M. Jean-Marie HEGY (☎ : 03.89.36.81.36 /fax : 03 89 56 25 80)

courriel : dd68@croix-rouge.fr

1 Parc d'Activités de l'III

68890 RÉGUISHEIM

➤ [CROIX BLANCHE DU HAUT-RHIN](#)

(agrément de type A secours aux personnes, B, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS),
D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président: M. Olivier KESSLER (port : 06.03.36.69.50)

courriel : kessler.olivier@yahoo.fr

218 rue des Prés

67390 OHNENHEIM

➤ [FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME](#)

(agrément de type A secours aux personnes, A sauvetage aquatique, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE),
D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques, D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques)

Président du comité départemental du Haut-Rhin : M. William PELLICIA

port : 06.10.11.26.64

courriel : pellicia.william@neuf.fr

Maison des Associations

6 route d'Ingersheim

68000 COLMAR

➤ [CENTRE FRANÇAIS DE SECOURISME DU HAUT-RHIN](#)

(agrément de type A secours aux personnes, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS),
D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président : M. Etienne THIRION (port : 06.45.44.45.50)

courriel : etienne.thirion@cfs68.org

16 rue de France

68390 BALDERSHEIM

➤ [UNITÉ MOBILE DE PREMIERS SECOURS DU HAUT-RHIN \(UMPS68\)](#)

(agrément de type A secours aux personnes, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président : M. Benjamin DIEBOLT (port : 06.20.85.90.25)

courriel : operationnel@umps68.fr (DPS et activité opérationnelle), recrutement@umps68.fr (recrutement), contact@umps68.fr (toute autre demande)

94 Faubourg de Mulhouse
68260 KINGERSHEIM

➤ [CENTRE DE FESSENHEIM – SECOURS ET SAUVETAGE \(CFSS\)](#)

(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE), D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques, D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques)

Président : M. Denis FOEHRLE (port : 06.19.71.87.67)

courriel : contact@cfss-fessenheim.fr

69a rue de la Libération
68740 FESSENHEIM

➤ [UNITE DE DEVELOPPEMENT DES PREMIERS SECOURS \(UDPS68\)](#)

(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Présidente : Mme Sandrine FERBER (port : 06.76.05.11.86)

courriel : sandrine.ferber@gmail.com

57 rue de la Croix Blanche
68000 COLMAR

➤ [UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN \(UDSP68\)](#)

(agrément de type D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Président : M. Martin KLEIN

contact : M. Joffrey AMORISON (port : 07.61.20.86.12)

courriel : joffrey.amorison@gmail.com

4 boulevard de la Marseillaise
68100 MULHOUSE

➤ [UNITÉ DÉPARTEMENTALE D'INTERVENTION DE L'ORDRE DE MALTE DU HAUT-RHIN \(UDIOM68\)](#)

(agrément de type B, C, D-Point d'alerte et de premiers secours (PAPS), D-Dispositif prévisionnel de petite à grande envergure (DPS-PE à GE))

Délégué départemental : M. Serge GAUSSIN (port : 06.07.15.58.64)

contact : M. Christophe MARTINEZ (port : 06.86.97.40.63)

courriel : UDIOM68@ordredemaltefrance.org

13 chemin du Klettenberg
68100 MULHOUSE

➤ SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS RÉGION ALSACE

(agrément de type A opérations de secours en milieu souterrain)

Conseiller Technique Départemental : M. Bruno GOERGLER (port : 06.07.28.20.68)

courriel : goergler.bruno@neuf.fr

32 rue Charles Marie Widor

68000 COLMAR

➤ CARITAS SECOURS CATHOLIQUE

(agrément de type B et C)

Responsable de l'équipe Urgences Alsace : M. Bruno-Gilbert ROYET (☎ :03.88.35.08.74)

courriel : royetalibrun@orange.fr

5 rue Saint Léon

67082 STRASBOURG cedex

➤ ADRASEC (Association Départementale des Radio Amateurs au Service de la Sécurité Civile)
(agrément de type A réseaux de communication et transmissions)

Président : M. Alphonse FOINI (port : 06.82.33.64.70)

courriel : f5fjl@wanadoo.fr

Agrément de sécurité civile :

de type A :

- secours aux personnes
- opérations de secours en milieu souterrain
- cynotechnie en matière d'avalanches
- sauvetage aquatique
- actions contre les pollutions aquatiques au titre de l'ORSEC
- protection des biens ou du patrimoine culturel au titre de l'ORSEC
- réseaux de communication et transmissions

de type B : accueil, écoute et réconfort / accompagnement administratif et juridique, aide financière / hébergement / ravitaillement / aide matérielle consistant en particulier dans la fourniture de vêtements, d'effets de première nécessité, de matériel de parapharmacie / remise en état d'habitabilité des logements et biens sinistrés

de type C: encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

de type D: dispositifs prévisionnels de secours

- point d'alerte et de premiers secours (PAPS)
- dispositif prévisionnel de secours de petite à grande envergure (DPS-PE à GE)
- pour les activités à risque de noyade:
 - pour un PAPS: D-PAPS-sécurité de la pratique des activités aquatiques
 - pour un DPS: D-DPS-PE à GE-sécurité de la pratique des activités aquatiques

Références réglementaires:

- code des relations entre l'administration et le public, notamment son article L242-1
- code de la sécurité intérieure, livre VII
- décret n°2017-250 du 27 février 2017 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile
- arrêté du 7 novembre 2006 fixant le référentiel national relatif aux dispositifs prévisionnels de secours
- arrêté du 27 février 2017 relatif aux agréments des associations de sécurité civile pour la participation aux opérations de secours dénommés agréments „A”
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour la participation aux actions de soutien et d'accompagnement des populations victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, dénommé agrément „B”
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour la participation à l'encadrement des bénévoles dans le cadre des actions de soutien des populations, dénommé agrément „C”
- arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des associations de sécurité civile pour les dispositifs prévisionnels de secours, dénommé agrément „D”